



Chers clients,

Suite aux annonces du premier ministre, le pass vaccinal est suspendu au 14/03/2022.

A partir de cette date le pass vaccinal ne vous sera plus demandé le jour de votre arrivée au camping Bon port

Bien sûr nous vous tiendrons informé sur notre site internet de toute autre décision prise et s'il y a d'autres mesures d'accueil qui seront appliquées.

Une question ? N'hésitez pas à nous contacter par mail à [contact@campingbonport.com](mailto:contact@campingbonport.com)

A très vite !

Bien cordialement,

L'Equipe du Camping Bon Port